

# GV Magonty Cap de Bos

## PROCES-VERBAL

de l'Assemblée Générale Ordinaire du 06 janvier 2023

<p><u>Nombre d'Adhérents de l'Association (membres actifs) :</u></p> <p>521 adhérents au 06/01/2023 (1/4 = 130 adhérents)</p> <p><u>Adhérents Présents :</u></p> <p>89 adhérents</p> <p><u>Adhérents représentés :</u></p> <p>88 adhérents</p> <p><u>Total présents et représentés :</u></p> <p>177 adhérents</p>	<p>ORDRE du JOUR</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 10 décembre 2021</li><li>2. Rapport moral et d'activité saison 2021-2022</li><li>3. Bilan financier saison 2021-2022</li><li>4. Présentation de la saison 2022-2023</li><li>5. Compte de résultat prévisionnel 2022-2023</li><li>6. Tarifs des adhésions 2023- 2024</li><li>7. Modification du Règlement Intérieur</li><li>8. Election de nouveaux membres au Comité Directeur</li><li>9. Informations diverses</li></ol>
---	---

Après émargement des adhérents présents et vérification des pouvoirs, l'Assemblée Générale est ouverte à **19 H 15**.

**89** adhérents sur 521 étant présents et **88** représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Lydie BELTOISE-BLANC est désignée comme secrétaire de séance.

La Présidente, Sylvie LAGORCE, remercie les adhérents présents.

Elle précise qu'ont été invité à cette Assemblée Générale :

- **le CODEP33** : **Comité Départemental** Gironde de la FFEPGV (**Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire**), représenté par Régine Joannes, Secrétaire Générale.

Dans notre département de la Gironde **186 clubs** sont affiliés à la FFEPGV.

La FFEPGV est la 1ère Fédération Sportive non compétitive. Elle contribue au développement du Sport Santé et propose des activités qui visent le Bien-être physique, psychologique et social de tous les publics.

- **la mairie de Pessac** : service des sports, service de l'éducation et de la vie associative (excusés).

- **nos 7 animatrices** :

- Mireille CASTAING, excusée
- Marine CLAVERIE, présente
- Hélène COUSY, excusée
- Marie-Agnès CURUTCHET, excusée
- Valérie DEVAUX, présente
- Anne GIRONA, présente
- Messaline MORCHOISNE, excusée

- **les Syndicats des quartiers de Cap de Bos et de Magonty**

- **l'Office du Sport de Pessac représenté ce soir par le président Monsieur Alain Riffaud.**

- **la Maison des Associations**

- **Présentation du comité directeur actuel** : 11 membres

- Sylvie LAGORCE, *Présidente*
- Joëlle ARNAL, *Trésorière* (excusée)
- Marie-Andrée CHAMBON, *Trésorière adjointe*
- Lydie BELTOISE-BLANC, *Secrétaire*
- Bernard DANTHEZ, *Secrétaire-adjoint*

- Armelle CHATELLIER
- Martine DE LA TORRE
- Catherine DENOYEL
- Patrick DEVAUX
- Laurence MANCEAU
- Marie-Christine REIF

## **1- APPROBATION du Procès -Verbal de l'AGO et de l'AGE du 10 décembre 2021**

Le compte-rendu est visible sur notre site internet : [www.capbos-gym-pessac.fr](http://www.capbos-gym-pessac.fr).

On retiendra :

- l'attribution, par la commune de Pessac, d'une subvention de 2 000 € en 2021.
- l'exercice 2020-2021 s'est terminé avec un excédent de 877 € et une trésorerie de 59 905 € au 31/08/2021.
- Le changement de notre siège social qui se situe dorénavant au 26 rue Aliénor d'Aquitaine.
- L'arrivée de 4 nouveaux membres dans notre comité directeur (merci pour leur engagement).

**Pour l'approbation du Procès-Verbal de l'AGO et de l'AGE du 10 décembre 2021 :**

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

**Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 10 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.**

## **2 - RAPPORT MORAL et d'ACTIVITE saison 2021-2022 :**

- En 2022, nous avons obtenu une **subvention** de la commune de Pessac de **2.500 €**, nous apprécions toujours cette aide et particulièrement dans le contexte actuel, notre club subissant maintenant les conséquences de la crise sanitaire.
- Nous avons également obtenu **1500€** de **subvention** du Conseil Régional Nouvelle Aquitaine suite à l'ouverture d'un cours de « sport sur ordonnance ».
- Nous avons terminé cette saison 2021/2022 avec **485** adhérents (169 de plus que la saison précédente impactée par la crise sanitaire). Nous devenons le plus gros club de Gironde en nombre de licenciés cette saison.
- Ouverture d'un nouveau cours de Gym santé (Gym douce) le lundi à 16h00 au stade André Nègre avec Messaline.
- Accueil de personnes pratiquant du « sport sur ordonnance » dans deux séances : Gym santé le lundi et Marche Nordique le jeudi à 14h30 avec Valérie. Seulement deux personnes ont bénéficié de ce parcours cette saison.
- Décision de respecter les jauges imposées dans les salles ce qui a limité le nombre d'adhérents dans nos cours. Nous avons refusé de nombreux adhérents en septembre.
- Contrôle des Pass'sanitaire à l'entrée des cours obligatoire. Très contraignant pour tous nos bénévoles, même si nos adhérents ont été très compréhensifs.
- Gel de tous nos tarifs à la rentrée 2021/2022.
- « Remise Covid » proposée uniquement aux adhérents de 2020/2021. Au bon vouloir de chacun, possibilité de choisir la réduction proposée sur la cotisation.
- Pass'sénior proposé aux pessacais de plus de 60 ans, 94 personnes ont fait la démarche en 2021.
- Nos animatrices n'ayant pas été augmentées en septembre 2020, il a été décidé d'augmenter leur salaire de +2.2% à la rentrée 2021.
- Les dossiers d'inscription pour la saison 2022/2023 ont été transmis par mail le 02/06/2022 à tous nos adhérents.

### Moments festifs de la saison 2021-2022 :

- Pot d'accueil offert par l'association le 6 octobre 2021 à l'Orangerie, environ 85 personnes présentes. Tout le monde était content de se retrouver.
- Galette des rois prévue le 21 janvier 2022, mais annulée cause « rassemblements interdits en salle » à cette période.
- Marche nocturne le vendredi 11 février 2022 avec Valérie, environ 25 personnes présentes. Belle expérience.
- Participation au « Printemps du Sport » le samedi 26 mars 2022, avec découverte de la Marche Nordique. Une petite vingtaine de personnes seulement, malgré une très belle météo. Aucun retour positif pour nous.
- Stage découverte du Yoga avec Marine et du Body-zen avec Valérie le samedi 11 juin 2022, de très nombreux participants.
- Repas dansant du 17 juin 2022 annulé, cause canicule.

Pour l'approbation du rapport moral et d'activité de l'année écoulée :

- Votes « contre » = zéro
- Abstentions = zéro

Le rapport moral et d'activité 2021-2022 est approuvé à l'unanimité.

### **3 - BILAN FINANCIER saison 2021-2022**

Joëlle ARNAL, notre Trésorière étant excusée ce soir, c'est Marie-Andrée CHAMBON, notre trésorière adjointe qui présente le compte de résultat 2021-2022 et le bilan au 31/08/2022. Ils sont annexés au présent procès-verbal (**annexes 1 & 2**). Elle explique les différents postes de recettes et de dépenses ainsi que leur variation par rapport à l'exercice précédent.

## **COMPTE de RESULTAT**

Le compte de résultat de l'exercice 2021-2022 fait ressortir **un déficit net de 1586 €**, beaucoup moins important que le déficit prévisionnel, grâce essentiellement :

- Aux aides au paiement URSSAF pour 3 290 €
- Au bonus sur la provision ristournes 2020-2021 pour 1 991 € (nous remercions les adhérents qui ont renoncé à leur ristourne au bénéfice de l'association)
- À l'augmentation de la subvention communale de 500 €
- À une subvention du conseil Régional NA pour 1 500 € pour l'ouverture de 2 cours « Activité Physique Adaptée » (Gym douce du lundi et MNSS du jeudi).
- A l'augmentation du nombre d'adhérents (35 adhérents de plus que prévu)

### Détail des Produits :

Le total des produits courants, de 53 676 € hors licences (dont le montant est identique en produits et en charges), est supérieur à celui du budget prévisionnel : + 4 305 € et supérieur de + 7 832 € par rapport à 2020-2021 du fait de l'augmentation du nombre d'adhérents (485 au lieu de 450 prévus et de 316 en 2019-2020, soit 169 adhérents en plus = + 53% & + 19 242 €).

### Détail des charges :

Le total des charges courantes, de 60 544 € hors licences (dont le montant est identique en produits et en charges) est conforme au budget prévisionnel et en augmentation de 10 842 € (hors licences) par rapport à 2020-2021, du fait essentiellement de :

- L'augmentation de la charge de location du bassin nautique (qui avait été fermé d'octobre 2020 à mai 2021), soit + 3 017 €,
- L'augmentation du poste d'achats (fournitures pour animations, matériel, fournitures de bureau) du fait de la reprise normale de l'activité, soit + 3 439 €
- la diminution des charges sociales patronales du fait des réductions accordées par l'URSSAF en raison de la pandémie, soit 4 521 €

### **Contributions Volontaires en nature :**

Le poste « Bénévolat » correspond à la valorisation du temps passé par les élus pour le fonctionnement de l'association, soit 3 033 heures à 17,70 €/heure (taux horaire des animatrices + charges sociales)

Le poste « Prestations en nature » correspond à la valorisation des salles mises à disposition par la commune de Pessac à 30 € par heure d'occupation (917h ¼).

## **BILAN**

Le total du bilan est de **49 086 €**.

### Bilan Actif :

La trésorerie est de 48 622 € (en diminution du fait essentiellement du paiement à l'URSSAF des échéances reportées de février 2020 à mai 2021, pour 5 889 € (avant aides au paiement) et de la variation du résultat net (- 2 463 €).

Les charges constatées d'avance, de 309 €, correspondent à des charges payées sur l'exercice mais concernant l'exercice 2022-2023.

Les « débiteurs & créditeurs divers », pour 110 €, correspondent à un acompte payé à « Du Soleil dans la Cuisine » pour le repas de fin d'année qui a été annulé (canicule) et qui sera imputé sur une prestation ultérieure.

### Bilan Passif :

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice (- 1 586 €), s'élèvent à 45 264 € et correspondent au cumul des résultats depuis la création de l'association (1977).

Les produits constatés d'avance, de 3 000 €, correspondent à la subvention « ANS-PSF » perçue en 2021-2022 pour les projets 2022-2023 (ouverture de cours de body-zen et Activité Physique Adaptée).

**Après avoir répondu aux questions posées par les adhérents sur les comptes de l'exercice 2021-2022, nous prenons connaissance du rapport fait par notre vérificateur aux comptes, Etienne Cocco :**

### *Vérification des comptes Association Sportive GV Magonty – Cap de Bos*

#### *EXERCICE COMPTABLE 2021 -2022*

**Les comptes de l'exercice 2021/2022 sont soumis au vote.**

**Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 août 2022:**

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

**Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2022 sont approuvés à l'unanimité des votants.**

#### **4- PRESENTATION de la Saison 2022-2023 :**

- Nous avons participé au forum des Associations le **samedi 10 septembre 2022** avec une forte affluence.
- Les cours ont repris le **lundi 12 septembre 2022**.
- Recrutement d'une nouvelle animatrice, Marine CLAVERIE qui a fait plusieurs remplacements en 2021/2022 (très appréciée) et suite à la décision de Valérie de libérer deux heures le jeudi soir.
- Transformation de plusieurs cours : **Body-Zen** proposé le lundi à 18h30 avec Valérie à la place du pilates. **Yoga** proposé le jeudi à 18h15 avec Marine à la place de la gym dynamique. **Stretching** proposé le lundi à 16h00 avec Messaline à la place de la Gym Douce.
- Ouverture d'un nouveau cours de Body-Zen le lundi à 19h45 à l'école de Cap de Bos avec Valérie, suite à une forte demande sur cette nouvelle activité. Soit 36 séances par semaine début septembre.
- Cette saison, ce sont 3 cours qui peuvent accueillir des personnes pratiquant du « sport sur ordonnance » : Gym Douce mardi à 11h15 ; Pilates mardi à 19h00 et MNSS le jeudi à 14h30. Seulement deux personnes ont présenté une prescription à la rentrée.
- Fermeture d'un cours de Marche Nordique le samedi matin au 01/11/2022. Fusion en un seul groupe par manque d'adhérents dans les deux séances. C'est Marie-Agnès CURUTCHET qui a été impactée par cette décision.
- En 2022/2023, le tarif de la location du bassin du stade nautique est de **59,90€ pour une séance de 45 minutes**. Soit une augmentation de 7% par rapport à l'année précédente. (55,88€ en 2021/2022)

#### **Bilan des inscriptions au 06 janvier 2023**

Au 06 janvier 2023, le nombre d'adhérents est de **521**, soit **36** adhérents de plus par rapport à la saison précédente.

Nous avons seulement 1 jeune de moins de 18 ans.

Les hommes représentent 10% de nos adhérents.

La tranche d'âge la plus représentée est de 55 à 70 ans.

Le Pass'sénior a très bien fonctionné, **111** personnes en ont bénéficié.

Tous nos cours sont actuellement complets à l'exception des cours de marche nordique du jeudi **et** du samedi où il reste encore des places. Très peu de nouveaux sur cette activité cette saison, aucune demande au forum des associations.

Deux places se sont libérées en aquagym le mercredi soir, difficile de trouver des remplaçants en cours de saison.

### **Point sur l'achat des licences:**

Nous avons acheté les **licences pour 518 adultes et 1 licence « enfant »** (14/17 ans) à ce jour. Une personne est licenciée dans un autre club de la FFEPGV. Pour la saison 2022-2023, notre Club a financé l'achat de licences "animateurs" pour **3 de nos animatrices.**

### **Cours proposés par notre Club pour la saison 2022-2023 :**

**TOTAL : 35 séances** par semaine (soit 36 heures 30)

- 6 séances de Gymnastique Dynamique (dont 2 de Body-Sculpt et une de L.I.A.)
- 3 séances de Gymnastique Douce (dont un cours « Gym santé »)
- 1 séance de Pilates sénior
- 15 séances de Pilates (dont 5 de Pop Pilates)
- 3 séances de Marche Nordique (MNSS), de 1h30 chacune
- 2 séances d'Aquagym de 45 mn
- 2 séances de Yoga de 1h15
- 2 séances de Body-Zen
- 1 séance de Stretching
  
- Mireille CASTAING assure 8 séances (Pop Pilates et Gym Dynamique)
- Marine CLAVERIE assure 2 séances (1 de Yoga et 1 de Pilates)
- Hélène COUSY assure 2 séances (1 de Yoga et 1 de Pilates)

- Agnès CURUTCHET assure 4 séances (1 de MNSS, 2 de Pilates et 1 de Pilates sénior)
- Valérie DEVAUX assure 11 séances (2 de MNSS, 3 de Pilates, 2 de Body-Zen, 3 de Gym Dynamique et 1 de Gym Douce)
- Anne GIRONA assure 2 séances (Aquagym)
- Messaline MORCHOISNE assure 6 séances (2 Gym Douce, 3 de Pilates et 1 de Stretching)

### Moments festifs saison 2022-2023 :

- **Samedi 8 octobre 2022** : Pot d'accueil à l'Orangerie avec **environ 70** personnes présentes. Une trentaine de personnes ont participé à une séance de danse collective dans le parc, avec Marine, très belle météo et super ambiance.
- **Vendredi 25 novembre 2022** : Marche nocturne avec Valérie à Cestas. Une vingtaine de personnes y ont participé.
- **Vendredi 6 janvier 2023** : Galette des rois à la suite de notre Assemblée Générale.

### A venir :

- **Dimanche 2 avril 2023** : « Parcours du cœur » **organisés par le CODEP33**. Grande marche sur les quais de Bordeaux.
- Atelier « **YOGA du rire** » proposé le samedi 25 février 2023 à 9h30 salle Léon Blum. Ce sera sur inscription, ouvert aux adhérents uniquement.
- Séance « **Les gestes qui sauvent** » proposée courant mars (date à définir) avec le Dr Vazel à l'Orangerie.
- **Repas dansant de « Fin de saison » : Vendredi 12 mai 2023** salle de l'Orangerie. Date avancée pour éviter un épisode canicule.

### **Renouvellement des adhésions avec les partenaires suivants :**

- FFEPGV (Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire). Affiliation annuelle.
- Syndicats de Quartier de Magonty et de Cap de Bos
- Office du Sport de Pessac
- Maison des Associations de Pessac (formations intéressantes proposées pour les bénévoles)

### **Réunions du Comité Directeur saison 2022-2023**

5 réunions sont prévues dans la saison : la première a eu lieu avant la rentrée en septembre 2022 avec invitation de nos 7 animatrices, deux autres ont eu lieu en octobre et en décembre 2022. Les prochaines auront lieu en mars et en juin 2023.

#### **Mise au vote des activités de la saison 2022-2023 :**

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

**Le prévisionnel d'activité de la saison 2022-2023 est voté à l'unanimité.**

### **5 - Compte de Résultat Prévisionnel 2022-2023**

Joëlle ARNAL, notre Trésorière étant excusée, c'est Marie-Andrée CHAMBON (trésorière-adjointe) qui présente le budget prévisionnel 2022-2023, qui est annexé au présent Procès-Verbal (**annexe 3**).

**Après avoir répondu aux demandes de précisions, le budget prévisionnel 2022-2023 est proposé aux votes.**

- **votes « contre » = zéro**
- **abstentions = zéro**

**Le compte de résultat prévisionnel 2022-2023 est voté à l'unanimité.**

## **6 – Tarifs des adhésions 2023-2024 :**

**Une augmentation est proposée pour les cotisations 2023-2024 uniquement sur la cotisation de base (différent pour l'aquagym) :**

La cotisation de base était de 85€, elle passerait à **90€**.

Exemple : Pour un cours de GYM, **90 + 10 = 100€** (hors licence/assurance) au lieu de 95€.

Pour l'Aquagym, le tarif de location du bassin ayant fortement augmenté, nous proposons d'ajouter **110€** au lieu de 100€ soit, **90 + 110 = 200€** (hors licence/assurance) au lieu de 185€ (augmentation de 15€).

Pas de changement sur le calcul des tarifs avec réduction, les pourcentages seront les mêmes (couples, jeunes, demandeurs d'emploi).

**Voir tableau des tarifs ci-joint en annexe 4.**

Le tarif de la licence 2023-2024 va changer car la part départementale passera de 4,40 € à **4,50 € (augmentation de 10 cts)** suivant la décision prise lors de l'AG du CODEP33 le 19/11/2022.

**Mise au vote des tarifs 2023/2024 :**

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

**Les tarifs 2023-2024, tels que précisés ci-dessus, sont adoptés.**

## **7- Modification du règlement intérieur : Article 2**

Le certificat médical de non-contre-indication n'est plus obligatoire pour la pratique de la Gymnastique Dynamique, la Gym Douce, le Pilates, le body-Zen, la Marche Nordique, le yoga et l'Aquagym.

En revanche, l'**Attestation** concernant l'auto-questionnaire santé est **OBLIGATOIRE** et sera remise **dès l'inscription, à chaque saison.**

Elle concerne tous les pratiquants, quelque soit leur âge. **Toute personne qui répond « OUI » à l'une des questions de l'auto-questionnaire santé, doit fournir un certificat médical.**

**Mise au vote du règlement intérieur avec modification de l'article 2 :**

- **Votes « contre » = zéro**
- **Abstentions = zéro**

**Les modifications du Règlement Intérieur telles que précisées ci-dessus, sont votées à l'unanimité.**

## **8 - Elections de nouveaux membres au Comité Directeur :**

Un appel à candidature a été lancé pour deux postes importants :

- Remplacement de la trésorière-adjointe Marie-Andrée CHAMBON
- Poste de Vice-Président(e) vacant

En réponse à cet appel aucune personne n'a manifesté son envie de rejoindre l'équipe dirigeante.

Y a-t-il ce soir, dans la salle, des personnes souhaitant rejoindre le comité directeur ?

**.....néant.....** Aucune personne présente dans la salle ne souhaite intégrer le comité directeur.

Tous les autres membres actuels du Comité Directeur renouvellent leur engagement.

**Le Comité Directeur de l'Association se compose donc de 11 membres qui sont les suivants :**

- **Joëlle ARNAL**
- **Lydie BELTOISE-BLANC**
- **Marie-Andrée CHAMBON**
- **Armelle CHATELLIER**
- **Bernard DANTHEZ**
- **Martine DE LA TORRE**
- **Catherine DENOYEL**
- **Patrick DEVAUX**
- **Sylvie LAGORCE**
- **Laurence MANCEAU**
- **Marie-Christine REIF**

## **9 – Informations diverses :**

***La présidente en profite pour rappeler qu'elle a déjà annoncé, qu'elle quittera sa fonction et le comité directeur en 2025.***

- Le Référencement auprès du PEPS (Prescription d'Exercices Physiques pour la santé) Nouvelle Aquitaine a eu lieu en mars 2022. Accueil de personnes atteintes d'ALD (Affection Longue Durée) dans certains cours (sport sur ordonnance).
- Certaines personnes, déjà adhérentes dans notre club, seraient en mesure de bénéficier du « sport sur ordonnance ». Pour les personnes atteintes d'ALD par exemple, en parler avec son médecin pour la rentrée prochaine.
- Nous accueillons cette année, une des « journées dirigeants » organisée par notre CODEP. Ce sera le samedi 28 janvier 2023 à l'Orangerie.

### **Questions diverses posées par l'Assemblée**

**1- *Est-on limité en nombre de cours lors de l'adhésion ?***

Non, nous avons au départ pensé limiter le nombre de cours mais finalement, cela n'a pas été fait.

**2- *Est-il possible de faire un cours qui n'est pas déterminé comme étant du sport sur ordonnance ?***

*Nous avons 2 animatrices formées au sport sur ordonnance et il faut aller sur leurs cours.*

**3- *Dans certains ateliers, on est très nombreux. Si on est encore plus d'adhérents, on sera encore plus nombreux sur certains cours. Comment allez-vous faire ?***

*Nous avons des jauges pour chaque cours et en fonction de la salle où a lieu le cours. Les cours sont « blindés » en début d'année et ensuite, cela se régule naturellement. Nous sommes « obligés » d'avoir un minimum d'adhérents pour avoir un équilibre financier.*

**4- *Peut-on adhérer en cours d'année ?***

*Oui bien sûr. Le prix sera calculé au prorata du trimestre.*

**5- Est-il compliqué de trouver des salles plus grandes ou plus de créneaux ?**

*Nous sommes limités aux salles du quartier où il n'y a que 2 grandes salles : A. Nègre et Romainville. Au niveau des créneaux, pas d'autres possibilités et problème d'horaires. Pas de créneaux libres en soirée comme souhaité.*

**Intervention de Monsieur Riffaud :**

*Avec le COVID, la capacité de toutes les salles a été mesurée. La présidente est responsable s'il y a un problème.*

*Sport sur ordonnance : chaque maladie a sa particularité et ses besoins en sport. Une charte de la ville pour l'accueil et la bonne direction vers des associations qui seront formées, sera diffusée aux alentours de septembre 2023.*

*Certaines mutuelles peuvent prendre en charge une partie de la cotisation*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20 heures 30.

**La Présidente  
Sylvie LAGORCE**



**La Trésorière adjointe  
M-Andrée CHAMBON**



**La secrétaire de séance  
Lydie BELTOISE-BLANC**



# GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 06/01/2023 – ANNEXE 1

COMPTE DE RESULTAT 01/09/2021 au 31/08/2022 : Prévisionnel & Réalisé

CHARGES	Montants		PRODUITS	Montants	
	Réalisé 2021-2022	Prévisionnel 2021-2022		Réalisé 2021- 2022	Prévisionnel 2021-2022
<b>60 - Achats</b>	<b>5 257,11</b>	<b>5 700,00</b>	<b>70 - Ventes</b>	<b>3 706,10</b>	<b>2 500,00</b>
<i>Prestations de services (manifestations, animations)</i>	1 583,21	2 000,00	<i>706 Prestations de services (manifestations, animations)</i>	0,00	
<i>Achats de petit équipement &amp; Fournit.bure</i>	308,65	1 200,00	<i>708 - Refacturat.mise à dispo.personn</i>	0,00	
<i>Achat petit matériel pour revente</i>	3 365,25	2 500,00	<i>707 - Revente de petit matériel</i>	3 706,10	2 500,00
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>3 520,44</b>	<b>3 743,63</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>4 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<i>Location Stade Nautique</i>	3 520,44	3 743,63	<i>Commune</i>	2 500,00	3 500,00
<i>Locations salles</i>	0,00		<i>Fonds de solidarité</i>		
<i>Divers</i>			<i>Conseil Régional - Sport s/Ordonnance</i>	1 500,00	1 500,00
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>551,61</b>	<b>400,00</b>			
<i>Autres serv.extérieurs</i>	551,61	400,00			
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>778,12</b>	<b>828,83</b>			
<i>Contribution formation profess.continue</i>	718,12	828,83			
<i>Frais de Formation des animatrices</i>	60,00				
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>50 310,99</b>	<b>50 582,20</b>	<b>79-Transferts de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<i>Rémunérations brutes+Activité Partielle</i>	41 473,83	41 031,00	<i>Salaires : Rbt Activité Partielle</i>		
<i>Charges sociales patronales</i>	8 508,16	9 265,00			
<i>Autres ch.de personnel (dont méd.du trav.)</i>	329,00	286,20			
<b>65 - Autres ch. gestion courante</b>	<b>13 054,80</b>	<b>12 175,40</b>	<b>75 - Autres prod.gestion courante</b>	<b>58 591,58</b>	<b>54 800,00</b>
<i>Achats licences Adhérents</i>	12 929,40	12 050,00	<i>Licences des Adhérents</i>	12 929,40	12 050,00
<i>Achats licences animatrices</i>	125,40	125,40	<i>Cotisations des adhérents</i>	45 293,86	42 750,00
<i>Autres charges diverses de gestion courante</i>	0,00		<i>Produits divers de gestion courante</i>	368,32	
<i>Dotation aux provisions ch.exploitation</i>	0,00				
<b>66 - Charges financières</b>			<b>76 - Produits financiers</b>	<b>307,56</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES COURANTES</b>	<b>73 473,07</b>	<b>73 430,05</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>66 605,24</b>	<b>62 300,00</b>
<i>Charges sur exercices antérieurs</i>	0,00		<i>Produits exceptionnels</i>	3 290,89	
<i>Charges couvertes par des provisions</i>	3 484,00	3 946,00	<i>781500 Reprise s/prov.ch.exploit.</i>	5 475,00	3 946,00
<b>RESULTAT 2020-2021</b>	<b>-1 585,94</b>	<b>-11 130,05</b>			
0,00					
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>75 371,13</b>	<b>66 246,00</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>75 371,13</b>	<b>66 246,00</b>

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES en NATURE

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Mise à disposition gratuite de locaux (917 séances)	27 517,50	Prestations en nature	27 517,50
Personnel bénévole (équivalent de 4 personnes à 1/2 temps sur 10 mois à 17,70 € chargé)	53 698,16	Bénévolat	53 698,16

# GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 06/01/2023 – ANNEXE 2

## Bilan au 31 Août 2022

### BILAN AU 31/08/2022

BILAN ACTIF	31/08/2022			31/08/2021	BILAN PASSIF	31/08/2022	31/08/2021
	Brut	Amortissts	Net				
Partis sociales CRCA	45,00		45,00	45,00	<b>FONDS PROPRES</b>		
ACTIF IMMOBILISE (I)	45,00	0,00	45,00	45,00	Fonds Associatifs	45 263,73	44 386,33
<b>CREANCES à COURT TERME</b>					Résultat de l'exercice	-1 585,94	877,40
Débiteurs divers	110,00		110,00	548,10	<b>TOTAL FONDS PROPRES (I)</b>	43 677,79	45 263,73
Produits à Recevoir	0,00		0,00	0,00	<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>	0,00	5 475,00
Charges constatées d'avance	308,84		308,84	106,00	<b>DETTES</b>		
<b>total Créances à Court Terme</b>	<b>418,84</b>	<b>0,00</b>	<b>418,84</b>	<b>654,10</b>	Fournisseurs, Factures à recevoir	0,00	0,00
<b>DISPONIBILITES</b>					Personnel, charges à payer	0,00	0,00
Compte Agricole : Compte-courant	4 526,44		4 526,44	2 131,63	Organismes sociaux : C.E.A.	2 040,00	7 929,00
Crédit Agricole : Livret A	44 058,50		44 058,50	57 751,62	Organismes sociaux : Ch. à payer	368,00	437,11
Interets courus s/Livret A	0,00		0,00	0,00	Organismes sociaux : AFDAS	0,00	0,00
Caisse espèces	37,01		37,01	22,49	Produits constatés d'avance (Subv.)	3 000,00	1 500,00
<b>Sous-total Disponibilités</b>	<b>48 621,95</b>	<b>0,00</b>	<b>48 621,95</b>	<b>59 905,74</b>	<b>TOTAL DETTES (II)</b>	5 408,00	9 866,11
ACTIF CIRCULANT (II)	49 040,79	0,00	49 040,79	60 559,84	<b>TOTAL PASSIF (I) + (II)</b>	49 085,79	60 604,84
<b>TOTAL ACTIF (I) + (II)</b>	<b>49 085,79</b>	<b>0,00</b>	<b>49 085,79</b>	<b>60 604,84</b>			

# GV Magonty Cap de Bos – PV AGO du 06/01/2023 – ANNEXE 3

## PREVISIONNEL 2022-2023

### COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2022 - 2023

<b>CHARGES</b>	<b>Prévisionnel 2022-2023</b>	<b>Rappel réalisé 2021-2022</b>	<b>PRODUITS</b>	<b>Prévisionnel 2022-2023</b>	<b>Rappel réalisé 2021-2022</b>
<b>60 - Achats</b>	<b>5 283,00</b>	<b>5 257,11</b>	<b>70 - Ventes</b>	<b>1 423,00</b>	<b>3 706,10</b>
<i>Prestations de services</i>	2 190,00	1 583,21	<i>706 Prestations de services</i>		
<i>(manifestations, animations)</i>			<i>(manifestations, animations)</i>		
<i>Achats de petit équipement &amp; Fournit.bureau</i>	380,00	308,65	<i>708 - Refacturat.mise à dispo.personnel</i>		
<i>Achat petit matériel pour revente</i>	2 713,00	3 365,25	<i>707 - Revente de petit matériel</i>	1 423,00	3 706,10
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>4 014,98</b>	<b>3 520,44</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>5 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
<i>Location Stade Nautique</i>	4 014,98	3 520,44	<i>Commune</i>	2 000,00	2 500,00
<i>Locations salles</i>			<i>ANS-PSF</i>	3 000,00	
<i>Divers</i>			<i>Conseil Régional</i>		1 500,00
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>750,00</b>	<b>551,61</b>			
<i>Autres serv.extérieurs</i>	750,00	551,61	<i>Fonds propres</i>		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>903,28</b>	<b>778,12</b>			
<i>Contribution formation profess.continue</i>	823,28	718,12			
<i>Frais de Formation des animatrices</i>	80,00	60,00			
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>53 602,14</b>	<b>50 310,99</b>	<b>79 - Transferts de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<i>Rémunérations brutes</i>	43 560,00	41 473,83			
<i>Charges sociales patronales</i>	9 660,54	8 508,16			
<i>Autres ch.de personnel (dont méd.du trav.)</i>	381,60	329,00			
54 505,43					
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>14 691,60</b>	<b>13 054,80</b>	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>72 822,00</b>	<b>58 591,58</b>
<i>Achats licences Adhérents</i>	14 522,00	12 929,40	<i>Licences des Adhérents</i>	14 522,00	12 929,40
<i>Achats licences animatrices</i>	169,60	125,40	<i>Cotisations des adhérents</i>	58 300,00	45 293,86
<i>Charges diverses de gestion courante</i>			<i>Produits divers de gestion courante</i>		368,32
<b>66 - Charges financières</b>			<b>76 - Produits financiers</b>		<b>307,56</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES COURANTES</b>	<b>79 245,00</b>	<b>73 473,07</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>79 245,00</b>	<b>66 605,24</b>
<i>Charges s/exercices antérieurs</i>			<i>Produits exceptionnels</i>		3 290,89
<i>Charges couvertes par des provisions</i>		3 484,00	<i>781500-Reprise s/provisions</i>		5 475,00
<b>RESULTAT</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 585,94</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>79 245,00</b>	<b>75 371,13</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>79 245,00</b>	<b>75 371,13</b>

## Tarifs proposés pour la saison 2023/2024 – ANNEXE 4

### TARIFS SAISON 2023/2024

TARIFS	
<b>1- COTISATION DE BASE</b>	
Individuelle adulte	<b>90 €</b> (au lieu de 85€)
Couple	<b>72 €</b> (au lieu de 68€)
Jeune 14 à 25 ans	<b>54 €</b> (au lieu de 51€)
Demandeur d'emploi	<b>76 €</b> (au lieu de 74€)
<b>2- ACTIVITES</b>	
Gym Dynamique, Pilates, Body-Zen, Gym Douce ou Stretching	<b>+ 10 €</b> pour toute la saison
Yoga	<b>+ 25 €</b> pour toute la saison
Marche Nordique	<b>+ 25 €</b> pour toute la saison
Cours d'Aquagym	<b>+ 110 €</b> pour toute la saison (au lieu de 100€)
<b>3- LICENCE-ASSURANCE OBLIGATOIRE</b>	<b>+ 27,50€</b> (22,50€ jeunes 14 à 17 ans)